



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la célébration de la **Victoire du 8 mai 1945**.

Vous trouverez ci-après le programme :

- 10 h 45 Rassemblement Place de la Mairie
- 11 h 00 Départ du défilé, en direction du Monument aux Morts
- Dépôt d'une gerbe
- Lecture du Message de la Fédération Nationale des Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
- Lecture du Message de Monsieur le Ministre délégué de la Défense, chargé des Anciens Combattants
- Retour Place de la Mairie

A l'issue de la Cérémonie, le verre de l'amitié sera servi et des brioches seront distribuées aux enfants ayant participé au défilé.

Comptant sur votre présence,

Le Maire,
Daniel ROUMY

LES MANIFESTATIONS A VENIR

- ◆ **Mercredi 8 mai** : Cérémonie du 8 mai
- ◆ **Mercredi 8 mai** : Concours de boules organisé par l'U.S.L. au Terrain de boules, rue des Roses
- ◆ **Dimanche 19 mai** : Brocante dans les rues communales – quartier Beauséjour, organisée par le CLPE
Les permanences pour les réservations auront lieu les 10 - 13 - 14 - 15 mai entre 18h et 20h, en mairie.

CONNAISSEZ VOUS LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le principe est simple : une personne âgée de plus de 60 ans met à disposition une partie de son logement pour accueillir un jeune de moins de 30 ans. Le jeune, en contrepartie, paie un loyer modéré et/ou rend de menus services (courses, ménage...). Les deux parties se mettent d'accord sur les règles de vie.

C'est un moyen de valoriser la solidarité entre les générations en développant le soutien mutuel et l'échange de services tout en créant du lien.

Ardenne Métropole en partenariat avec l'ADIL des Ardennes propose cette nouvelle offre sur son territoire en mobilisant les pièces de logements devenues inoccupées au bénéfice des jeunes (étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs).

L'objectif est double :

- 1) Faire face aux difficultés croissantes rencontrées par les jeunes pour se loger
- 2) Lutter contre l'isolement des personnes âgées.

L'ADIL des Ardennes se charge gratuitement de mettre en relation et de formaliser la future cohabitation.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, nous vous invitons à consulter la brochure téléchargeable au lien suivant :

https://www.adil08.org/fileadmin/Sites/ADIL_08/Depliants/LIG_8.3.19_v2.pdf

et de prendre contact avec l'ADIL des Ardennes au 03 24 58 28 92

TRAVAUX RUES DES ROSES ET LILAS

Les travaux, rues des Roses et des Lilas, se poursuivent. La prochaine étape sera la mise en place de l'enrobé sur la chaussée.

Sauf contretemps, ces rues devraient être opérationnelles pour la brocante.

Merci à tous les habitants qui ont fait preuve de patience.

Le Maire,

Daniel ROUMY

INFORMATIONS DIVERSES

COURRIERS ANONYMES

Dernièrement des courriers anonymes ont été adressés à la Mairie pour dénoncer certains faits ou agissements. Ces documents ont été transmis aux services compétents pour ouverture d'une enquête si les éléments indiqués dans ces lettres permettent ou nécessitent la rédaction d'un procès-verbal.

Il est nécessaire de rappeler à nos concitoyens que tout courrier anonyme dont le contenu ne comporte ni nom, ni adresse, ni lieu, ni date, ni heure, ne pourra pas être traité par les services de la Mairie ou par le Commissariat.

STATIONNEMENT ANARCHIQUE

De nombreuses personnes (riverains et piétons) se plaignent du stationnement anarchique de certains véhicules, ruelle Lambeau. Le comportement de ces automobilistes met en danger les usagers utilisant cette portion de rue.

Pour la sécurité de chacun, une attention particulière sera portée sur cet endroit avec verbalisation de 135 € des véhicules fautifs.

LES VITESSES ENREGISTREES PAR NOS RADARS

Comparaison 1er trimestre 2018/2019

	Rue du Fort vers Villers Semeuse		Rue du Fort vers Centre ville		Route de Paris vers BOULZICOURT		Route de Paris vers Centre ville	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Vitesse supérieure à 70 km/h	0,53%	0,33% (↘)	0,32%	0,39% (=)	0,46%	0,34% (↘)	7,86%	6,67% (↘)
Vitesse entre 50 & 70 Km/h	20,68%	13,38% (↘)	15,93%	17,49% (↗)	20,77%	21,47% (=)	42,78%	43,1% (=)
vitesse de 50 km/h et moins	78,79%	86,29% (↗)	83,74%	82,12% (↘)	78,77%	78,19% (=)	49,36%	50,23% (=)
Nombre de véhicules :	46 446	3 937	89 238	97 414	162 929	161743	112 620	114 935

- Moins de 0,5 % des automobilistes circulent à plus de 70 km/h, ce qui est peu et trop à la fois.
- Plus de 75% des automobilistes roulent à moins de 50 km/h, hormis route de Paris entre l'entrée de l'agglomération et la rue des Ecureuils ; c'est bien regrettable.

Je vais demander à la police nationale d'effectuer des contrôles de vitesse, en particulier sur cet itinéraire.

Le Maire, D. ROUMY

